Assureur des risques d'entreprise
helvetia.fr
Spécialiste.
Entreprises.
La gamme.
simple. clair. helvetia
Votre assureur suisse

Groupe Helvetia Baloise

Groupe d'assurance international

Près de 170 ans d'existence

+ de 22 000 collaborateurs

Côté à la bourse Six Swiss Exchange

+ de 13 millions d'assurés

Notation «A+» Standard & Poor's

Helvetia France

Spécialiste des risques d'entreprise

1er assureur maritime et transport en France

10 délégations en France, Outre-Mer et Afrique

+ de 570 collaborateurs

Agréé CRAC*

*Convention de Règlement de l'Assurance Construction

CA de 580 millions d'EUR en 2025

Édito.
Nous sommes là quand il le faut.

Cher(e) partenaire,

Chez Helvetia France, nous avançons avec une conviction forte : notre succès se construit avec vous.

Portés par notre valeur **Drive,** nous innovons en faisant évoluer nos solutions pour vous aider à développer votre activité et avancer ensemble.

Closeness : la proximité guide notre manière d'accompagner nos partenaires : être à vos côtés chaque jour, disponibles, attentifs et engagés, pour construire une relation fondée sur l'écoute, la réactivité et l'agilité.

Et parce que toute collaboration durable repose sur la confiance, notre valeur **Trust** demeure le socle de notre partenariat. Vous pouvez compter sur notre expertise, notre solidité et notre engagement à long terme.

Ce document traduit concrètement cet état d'esprit, à travers nos produits, nos solutions et nos expertises, conçus pour vous accompagner avec ambition, proximité et construire ensemble une relation durable et porteuse de réussite.

Vincent Letac
CEO Helvetia France

Nos marchés et appétences.

Construction

- Bureaux
- Maîtres d'ouvrage travaillant sur des chantiers de bâtiments professionnels
- Parties communes de copropriété
- Surfaces commerciales

Dommages aux biens

- Immeubles
- Loisirs et hôtellerie
- Industries PME/PMI/ETI
- Transporteurs - logisticiens, commerces de gros
- Santé
- Agroalimentaire

Flottes automobiles et Dommages aux véhicules

- Engins de construction de bâtiments et travaux publics
  - Camions
  - Cars et autocars
  - Engins de chantier et BTP
  - Tracteurs routiers, remorques,
  - Semi-remorques
- Transport public de marchandises industrielles ordinaires & transport pour propre compte
  - Jusqu'à 50 moteurs et 100 cartes grises
  - Parcs composés de +3,5t
  - PME et TPE immatriculées en France
- Transport public de voyageurs

Marchandises transportées

- Bagages
- Instruments de musique
- Marchandises
- Salons professionnels
- Transport d'animaux vivants
- Transport d'équidés
- Transports privés

Maritime

- Armateurs
  - Armateurs et opérateurs de navires de transport de passagers
  - Fabricants et applicateurs de peinture
- Fluvial
  - Bateaux de location
  - Bateaux-logements
  - Bateaux de marchandises
  - Bateaux à passagers
- Pêche
- Plaisance
  - Petite et Moyenne plaisance
  - Plaisance internationale
  - Professionnels du nautisme
  - Yachts
- Portuaire
  - Autorités portuaires
  - Chantiers navals
  - Manutention portuaire
  - Services maritimes

Œuvres d'art

- Collectionneurs privés
- Musées, galeries d'art, expositions et collections d'entreprise

Responsabilité civile entreprises

- Agroalimentaire
- Commerce et distribution
- Communication, marketing et médias
- Formation et services à la personne
- Hôtellerie et restauration
- Industries
  - Bois
  - Équipements
  - Imprimeries
  - Manufacturières
  - Papetières
  - Textiles et cuirs
- Matériaux inertes
- Services numériques et intellectuels
- Tourisme

Risques techniques

- Levage, manutention et logistique
- Industries
  - Agroalimentaires
  - Chimie de spécialité
  - De transformation des matériaux
  - Manufacturières et créatives
  - Technologiques et électroniques
- Centrales photovoltaïques
- Méthanisation
- Centrales biomasse
- Éoliennes terrestres
- Microcentrales hydroélectriques après retrofit ou réhabilitation
- Entreprises de construction et BTP

Transporteurs & logisticiens

- Activités ferroviaires
- Transporteurs routiers & logisticiens

Notre accompagnement.

HelvetiaNet

- Demandes d'agrément
- Déclaration de sinistres
- Souscription
- Statistiques
- Certificats et déclarations
- Attestations
- Reversement des primes
- Gestion des contrats flottes automobiles

Nos valeurs

- Drive
- Closeness
- Trust

Notre réseau de proximité et nos équipes dédiées en délégation

- Bordeaux
- Colmar
- Dakar
- La Réunion
- Le Havre
- Lille
- Lyon
- Marseille
- Nouvelle Calédonie
- Paris

La prévention

- Activités nautiques
- Biens et bâtiments
- Transports et flottes automobiles
- Industries

Internet des objets

- Antivols connectés
- Emballages géolocalisés et sécurisés
- Localisation en direct des navires
- Surveillance de températures des marchandises transportées
- Géolocalisation en cas de vol
- Gestion de parcs automobiles connectés
- Caméras intelligentes sur poids lourds avec vision 360°

Construction

Dommages-ouvrage / Tous risques chantiers

Nos garanties

- Dommages-ouvrage etgaranties complémentaires (bon fonctionnement, dommages aux existants et immatériels)
- Constructeur non réalisateur
- Tous risques chantier : dommages matériels à l'ouvrage en cours de construction
- Contrat collectif de responsabilité décennale

Cibles

- Bâtiments professionnels (bureaux, commerces, industrie)
- Chantiers jusqu'à 30 M€
- TRC (tous risques chantier) et DO (dommages ouvrage)
- Les risques situés en outre-mer avec des courtiers locaux
- Ouvrages sportifs
- Ouvrages avec panneaux solaires
- Accords-cadres
- Appels d'offres publics

Hors cibles

- Particuliers
- Logements en accession à la propriété
- Logements locatifs non vendus en bloc à un bailleur social
- Maisons individuelles
- Ouvrages non soumis
- Bâtiments classés/monuments historiques
- Bâtiments aquatiques
- Garantie CNR (constructeur non réalisateur) ou CCRD (contrat collectif de responsabilité décennale) seule sans DO
- Garantie RC (maître d'ouvrage, tous intervenants, terrain à bâtir) seule sans TRC

Capacité de souscription

40 M€

E>Syndics / E>Aménagements

Nos garanties

- Dommages-ouvrage : garantit le coût de réparation de désordres affectant un ouvrage immobilier, après la réception de travaux de construction, d'agrandissement ou de rénovation
- Tous risques chantier : garantit les dommages accidentels affectant le chantier en cours de réalisation

Cibles

- Parties communes de copropriété, bureaux et surfaces commerciales :
  - Chantiers inférieurs à 1,5 M€
  - Durée d'un an maximum
  - Tous travaux

Hors cibles

- Particuliers

Dommages aux biens

Industries

Nos garanties

- Bâtiments / risques locatifs
- Contenu
- Pertes d'exploitation
- Responsabilité civile propriétaire d'immeuble

Cibles

- Travail des métaux, y compris par voie électrolytique
- Enseignement, formation
- Industries électriques et électroniques
- Hôtellerie 2 à 4 étoiles
- Loisirs (bowlings, salles de sport, cinémas…)
- Chimie de spécialité : pharmaceutique, parfumerie, cosmétique
- Plasturgie
- Santé : cliniques, EHPAD
- Commerces de gros, transporteurs et logisticiens y compris frigorifiques
- Grande distribution
- Imprimeries
- Agroalimentaire
- Tissus techniques
- Distilleries
- Data centers

Hors cibles

- Industries pétrolières et gazières
- Industries de l'habillement et tanneries
- Mines et carrières
- Production d'énergie
- Raffineries et pétrochimie
- Scieries
- Traitement des eaux et recyclage des déchets

Capacité de souscription

60 M€

Immeubles

Nos garanties

- Bâtiments
- Contenu afférent à l'immeuble
- Pertes de loyers
- Responsabilité civile propriétaire d'immeuble

Cibles

- Bureaux
- Habitations
- Immeubles de grande hauteur et usage mixte

Hors cibles

- Bâtiments inoccupés
- Châteaux
- Présence de magasins de vente de meubles
- Présence d'une discothèque

Flottes automobiles

Responsabilité civile

Nos garanties

- Responsabilité civile et de fonctionnement
- Dommages corporels au conducteur
- Dommages tous accidents (DTA) y compris en transports
- Vol et incendie (VI) y compris par abus de confiance
- Catastrophes naturelles (si VI ou DTA souscrite)
- Bris de glace y compris optiques avant
- Événements naturels
- Vandalisme si DTA acquise

Cibles

- Transport public de marchandises industrielles ordinaires & transport pour propre compte :
  - Jusqu'à 50 moteurs et 100 cartes grises
  - Parcs composés de +3,5t
  - PME & TPE immatriculées en France

Hors cibles

- Location de véhicules à titre onéreux sans chauffeur
- Parcs composés majoritairement de -3,5t
- Transport de personnes et de matières dangereuses en citerne
- Transport express et messagerie de -3,5t
- Véhicules de compétition et de collection
- Deux-roues et trois-roues

Flottes automobiles

Dommages aux véhicules

Nos garanties

- Dommages tous accidents (DTA) y compris en transports
- Vol et incendie (VI) y compris par abus de confiance
- Catastrophes naturelles (si VI ou DTA souscrite)
- Bris de glace y compris optiques avants
- Evénements naturels
- Vandalisme si DTA acquise

Cibles

- Engins de construction de bâtiments et travaux publics
  - Camions
  - Tracteurs routiers, remorques, semi-remorques
  - Cars et autocars
  - Engins de chantier et BTP
- Transport public de marchandises
- Transport public de voyageurs

Hors cibles

- Engins et tramways circulant sur rails
- Parcs composés majoritairement de moins de 3,5t
- Régies de transports en commun des grandes agglomérations
- Véhicules de compétition et de collection
- 2 & 3 roues

Tierce financement

Nos garanties

- A minima la DTA et la perte financière
- Mêmes garanties que pour le produit Dommages aux véhicules, selon besoins

Cibles

- Engins de construction de bâtiments et travaux publics
  - Camions
  - Tracteurs routiers, remorques, semi-remorques
  - Cars et autocars
  - Engins de chantier et BTP
- Transport public de marchandises
- Transport public de voyageurs

Hors cibles

- Engins et tramways circulant sur rails
- Parcs composés majoritairement de moins de 3,5t
- Régies de transports en commun des grandes agglomérations
- Véhicules de compétition et de collection
- 2 & 3 roues

Flottes automobiles

Delta

Nos garanties

La perte financière selon
3 options possibles :

- Delta simple : perte financière
- Delta confort : indemnisation sur base de 10% de la valeur de remplacement à dire d'expert (VRADE) si cette somme est supérieure à la perte financière
- Delta finance : prise en charge sous condition du premier loyer majoré (option possible uniquement si le souscripteur est l'utilisateur du véhicule) non proposée en BtoB

Cibles

- Tout parc de véhicules professionnels

Marchandises transportées

Cargo Plus

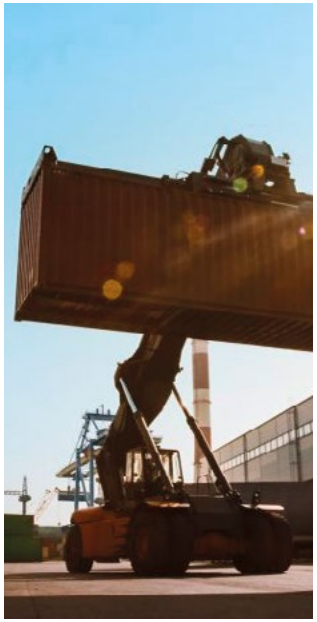

Nos garanties

- Dommages causés aux marchandises confiées à des professionnels durant leur transport
- Risques de guerre, grèves, émeutes, mouvements populaires non-liés à des conflits de travail ou professionnels
- Expositions
- Transports privés
- Dommages immatériels consécutifs à un sinistre transport
- Stock et transit
- Contre-assurance

Cibles

- Électroménager
- Hi-Fi
- Informatique
- Machines et équipements
- Meubles
- Outillage
- Produits alimentaires, de luxe, pharmaceutiques, sous température dirigée
- Téléphonie
- Textiles et vêtements

Hors cibles

- Assurance des corps de conteneurs
- Assurés étrangers hors zone libre prestation de services
- Bijoutiers
- Particuliers
- Transporteurs professionnels

Capacité de souscription

40 M€

Marchandises transportées

Transports privés

Nos garanties

- Dommages aux marchandises et/ou biens transportés par voie terrestre dans leurs propres véhicules, par des artisans, des commerçants ou des assurés qui se voient confier des biens par leurs clients
- Dommages immatériels consécutifs à un sinistre transport
- Bagages et effets personnels
- Collections de voyageurs
- Accessoires des véhicules désignés

Cibles

- Artisans et commerçants transportant des marchandises et/ou biens ordinaires, biens sous température dirigée, biens en citerne, biens en benne, biens de travaux publics, des engins de chantier ou du matériel agricole

Hors cibles

- Particuliers
- Transports d'animaux vivants (voir Cargo Transports animaux ou Cargo Équidés)
- Transporteurs professionnels
- Transports de billets de banque, espèces et valeurs

Expositions

Nos garanties

- Dommages et pertes matériels aux marchandises et/ou biens subis durant une foire, un salon, une exposition ou durant le transport aller et/ou retour
- Objets de valeur
- Outillage et équipement
- Bagages et effets personnels
- Bris fonctionnel

Cibles

- Electroménager
- Hi-fi
- Informatique
- Machines et équipements
- Meubles
- Outillage
- Produits de luxe
- Téléphonie
- Textiles et vêtements

Hors cibles

- Espèces, monnaies, timbres, valeurs, exposition d'antiquités et objets d'art dont le montant global est supérieur à 1 000 000 €
- Transports d'animaux vivants (voir Cargo Transports animaux ou Cargo Équidés)

Marchandises transportées

Tiers chargeurs

Nos garanties

- Assurance des expéditions de marchandises faites pour le compte des clients de l'assuré et pour lesquelles ce dernier a reçu un mandat écrit de pourvoir à l'assurance dommages
- Risques de guerre, grèves, émeutes, mouvements populaires non-liés à des conflits de travail ou professionnels
- Marchandises sous température dirigée ou chargées en vrac

Cibles

- Organisateurs de transports internationaux

Hors cibles

- Police au chiffre d'affaires
- Police au voyage
- Transporteurs terrestres

Transport d'animaux

Nos garanties

- Dommages subis par les animaux vivants lorsqu'ils sont transportés ou par les biens transportés et désignés nécessaire à l'entretien ou emploi des animaux vivants

Cibles

- Animaux domestiques transportés par voie terrestre
- Bovins, ovins, caprins, porcins, lapins, équins transportés par voie terrestre

Hors cibles

- Transports réalisés par des particuliers
- Navires complets affrétés

Marchandises transportées

Équidés

Nos garanties

- Dommages subis par les équidés identifiés au sein du système d'information relatif aux équidés, lors de leur transport par des particuliers ou des professionnels du domaine équestre
- Couverture des aménagements intérieurs du véhicule
- Dommages au sulky et/ou au véhicule hippomobile

Cibles

- Particuliers
- Poney clubs
- Professionnels du domaine équestre

Hors cibles

- Équidés d'une valeur unitaire supérieure à 50 000 €
- Police au voyage

Loisirs

Nos garanties

- Dommages subis par les bagages, instruments de musique ou équipements de golf (y compris les chariots) de l'assuré, en utilisation ou fonctionnement
- Location d'un instrument de musique de remplacement, frais de déplacement et transport de l'instrument endommagé

Cibles

- Bagages
- Instruments de musique d'une valeur unitaire inférieure à 50 000 €
- Matériel de golf

Hors cibles

- Musiciens professionnels (voir Cargo Orchestre)

Marchandises transportées

Orchestre

Nos garanties

- Dommages et pertes matériels subis par les instruments de musique

Cibles

- Musiciens professionnels avec des instruments d'une valeur comprise entre 50 000 € et 500 000 €
- Particuliers possédant des instruments de musique de grande valeur

Hors cibles

- Courtiers non-spécialistes dans l'assurance de professionnels de la musique
- Instruments de musique d'une valeur supérieure à 500 000 €
- Polices luthiers, orchestres, opéras, ensembles, quatuors, grands conservatoires et enseignes spécialisées qui sont gérés par notre Marché Œuvres d'art

E>Privés

Nos garanties

- Pertes et dommages matériels subis par les biens assurés lorsqu'ils sont transportés à bord des véhicules désignés, y compris lors du chargement et déchargement dans le cadre de livraisons

Cibles

- Marchandises transportées dans des véhicules avec carrosserie en dur
- Professionnels

Hors cibles

- Transports de :
  - véhicules, engins de chantier, matériels de travaux publics ou agricoles
  - animaux vivants
  - instruments de musique
  - marchandises dans des véhicules sans carrosserie en dur
  - billets de banque, métaux et pierres précieuses, bijoux
  - fourrures, tabac et cigarettes marchandises en citerne ou en vrac

Armateurs

Armateurs et opérateurs de navires de transport de passagers

Nos garanties

- Responsabilité civile armateur étendue aux passagers transportés à titre onéreux (max. 50 passagers)
- Dommages au navire
- Obligation du transporteur :
  - En cas de départ annulé ou retardé
  - Envers les personnes handicapées ou à mobilité réduite
- Perte d'exploitation
- Manque à gagner en cas de perte totale ou de délaissement
- Protection juridique professionnelle de l'armateur
- Assistance
- Décès, invalidité permanente et totale
- Faute inexcusable de l'employeur

Cibles

- Bateaux-taxis
- Navires à usage commercial
- Navires supports de plongée
- Promenades touristiques côtières
- Vedettes inter-îles

Hors cibles

- High speed ferries
- Pêche au gros
- Unités à sensations (promenade à grande vitesse)

Capacité de souscription

25 M€

Armateurs

Fabricants et applicateurs de peinture

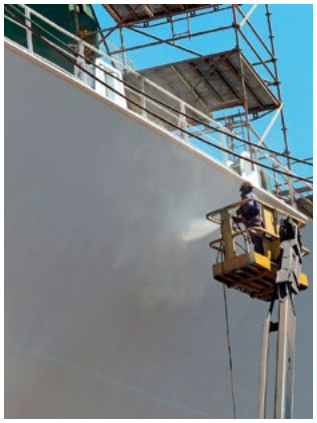

Nos garanties

- Corrosion selon définition faite par la norme ISO 4628/3
- Cloquage, craquelage, écaillage selon les définitions faites par les normes ISO 4628/2-4-5
- Salissure du revêtement anti-fouling (pour les navires de commerce)
- Perte de brillance et perte de couleur (pour les yachts)

Cibles

- Applicateurs de peinture
- Armateurs
- Chantiers navals
- Fabricants de peintures, leurs distributeurs et/ou leurs représentants

Hors cibles

- Bâtiments
- Ouvrages d'art
- Peintures :
  - Industrielles
  - Sur bois
  - Sur béton

Capacité de souscription

25 M€

Fluvial

Bateaux location

Nos garanties

- Dommages et pertes
- Garantie indisponibilité du bateau assuré
- Vol
- Détournement du bateau assuré par le locataire
- Responsabilité civile
- Défense et recours
- Risques de guerre et risques assimilés
- Bris de machine

Cibles

- Ensemble de bateaux appartenant à l'assuré et destinés à la location
- Flottes de plus de 20 bateaux

Hors cibles

- Flottes de moins de 5 bateaux

Bateaux logement

Nos garanties

- Multirisques habitations
- Dommages et pertes
- Responsabilité civile
- Individuelle fluviale
- Voyage et villégiature
- Défense et recours
- Risques de guerre et risques assimilés
- Protection juridique vie privée fluviale
- Assistance fluviale
- Bris de machine

Cibles

- Bateaux logements à usage d'habitation principale, à usage de résidence secondaire ou mis à la location

Hors cibles

- Bateaux construits en bois, en ferrociment ou béton

Capacité de souscription

25 M€

Fluvial

Bateaux marchandises

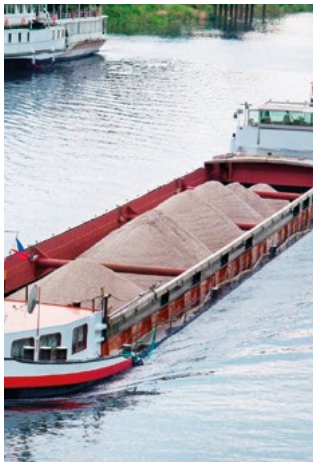

Nos garanties

- Dommages et pertes
- Responsabilité civile
- Individuelle fluviale
- Faute inexcusable
- Défense et recours
- Risques de guerre et risques assimilés
- Responsabilité civile exploitation
- Bris de machine
- Perte d'exploitation

Cibles

- Automoteurs d'une longueur supérieure à 85 m
- Bateaux fluviaux à usage commercial destinés au transport de marchandises

Hors cibles

- Bateaux de transport de pétrole ou de produits chimiques

Bateaux passagers

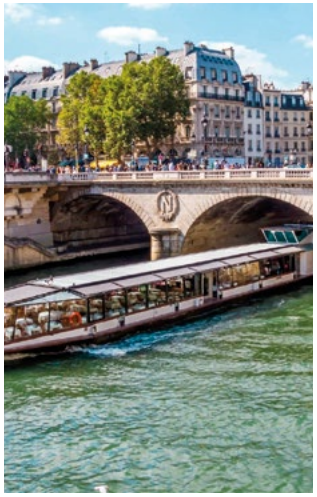

Nos garanties

- Dommages et pertes
- Responsabilité civile
- Individuelle fluviale
- Faute inexcusable
- Défense et recours
- Risques de guerre et risques assimilés
- Faute inexcusable de l'employeur
- Bris de machine
- Perte d'exploitation

Cibles

- Bateaux fluviaux à usage commercial destinés au transport de passagers

Hors cibles

- Bateaux exerçant à titre principal une activité de boîte de nuit
- Toues cabanées

Capacité de souscription

25 M€

Pêche

Helvetia Pêche

Nos garanties

- Navire
- Responsabilité civile de l'armateur
- Risques de guerre et assimilés
- Sûreté financière
- Perte d'exploitation et manque à gagner en cas de perte totale ou de délaissement
- Décès et invalidité permanente et totale
- Protection juridique professionnelle de l'armateur
- Assistance
- Faute inexcusable de l'employeur
- Responsabilité civile des armateurs pour les soins et salaires des marins

Cibles

- Fileyeurs, chalutiers, petite pêche polyvalente, ligneurs, coquillards

Hors cibles

- Pêche sportive

Capacité de souscription

25 M€

Plaisance

Yachts

Nos garanties

- Pertes et avaries
- Responsabilité civile
- Frais de retirement, d'assistance, de sauvetage, de renflouement, de destruction de l'épave et de recherche en mer
- Vol total et partiel
- Dommages et vol aux biens et effets personnels
- Individuelle marine (capital décès, incapacité, invalidité)
- Défense et recours
- Protection juridique
- Assistance 24h/24

Cibles

- Bateaux à usage d'agrément personnel
- Bateaux à usage de location avec skipper ou charter
- Bateaux de propriétaires expérimentés (c'est-à-dire qu'ils ne sont pas primo-accédants, qu'ils ont déjà été propriétaires d'un bateau pendant plus de 3 ans et/ou qu'ils possèdent un permis hauturier) dont la valeur est supérieure à 75000 €, ayant moins de 30 ans, construits en série ou à l'unité, ayant leur ports de mouillage dans les pays de l'Union Européenne et ayant un pavillon et/ou un lieu de résidence dans les pays de l'Union Européenne

Hors cibles

- Bateaux de type offshore
- Constructeurs amateurs
- Prototypes
- Tours du monde
- Voiliers de compétition

Capacité de souscription

40 M€

Plaisance

Professionnels du nautisme

Nos garanties

- Garanties dommages aux bateaux :
  - Dommages matériels
  - Vol total et vol partiel
  - Frais et dépenses consécutifs à un sinistre garanti
- Garanties de responsabilité civile :
  - Responsabilité pour les dommages causés aux tiers par les bateaux dont l'assuré a la garde (RC Navigation)
  - Responsabilité pour les dommages subis par les bateaux confiés
  - Responsabilité après livraison ou après réparation
  - Responsabilité civile exploitation
- Défense pénale et recours
- Faute inexcusable de l'employeur
- Dommages aux biens et pertes d'exploitation :
  - Bâtiments, matériels et marchandises
  - Pertes d'exploitation consécutives à des dommages aux installations
  - Responsabilité des risques locatifs
  - Responsabilité civile du propriétaire d'immeuble
- Protection juridique

Cibles

- Activité principale de vente de bateaux de plaisance neufs ou d'occasion pour propre compte ou pour compte de tiers avec un chiffre d'affaires de 500 000€ minimum
- Unique activité de vente avec un chiffre d'affaires de 250 000€ minimum

Hors cibles

- Activités uniques de :
  - Vente d'accessoires
  - Accastillage et équipements nautiques
  - Location de bateaux de plaisance
  - Gardiennage, hivernage et location d'emplacements
  - Entretien et réparation

Capacité de souscription

40 M€

Plaisance

Petite et Moyenne plaisance

Nos garanties

- Responsabilité civile du plaisancier
- Défense pénale
- Frais de retirement
- Vol total et vol partiel
- Pertes et avaries
- Dommages et vol aux biens et effets personnels
- Assistance et dépannage 24/7
- Protection juridique
- Individuelle Marine

Cibles

- Les bateaux de plaisanciers expérimentés, dont la valeur est supérieure à 5 000 € :
  - Ayant moins de 50 ans
  - Construits en série ou à l'unité
  - Ayant leur port de mouillage dans les pays de l'Union Européenne
  - Ayant un pavillon et/ou lieu de résidence dans les pays de l'Union Européenne (sauf RC bateaux italiens et croates qui exigent une assurance locale)
- Navigation privée exclusivement
- Régates couvertes dans la limite de 150 milles nautiques
- Les bateaux à usage de location avec et sans skipper / charter
- Les bateaux dont le port de mouillage habituel est en Corse

Hors cibles

- Bateaux de type offshore ou fortement motorisés
- Constructions amateurs
- Jet-skis et scooters des mers
- Prototypes
- Tours du monde
- Usage autre que l'agrément personnel
- Véhicules nautiques à moteur
- Voiliers de compétition

Grande Plaisance

Nos garanties

- Dommages au corps de navire, moteurs, équipements électriques, appareils de navigation, aménagements, annexes, jouets à bord…
- Frais médicaux
- Effets personnels
- Bris de machine
- Responsabilité civile, y compris pour les Water Sports
- Risques de guerre, incluant la piraterie

Cibles

- Navigation dans les eaux méditerranéennes ou européennes
- Usage commercial ou privé
- Yachts à partir de 16 mètres

Hors cibles

- Assurés domiciliés aux USA et au Canada
- Perte d'exploitation
- Yatchs >30 mètres non classifiés IACS
- Yachts >24 mètres ne disposant pas d'un équipage permanent

Capacité de souscription

40 M€

Portuaire

Autorités portuaires

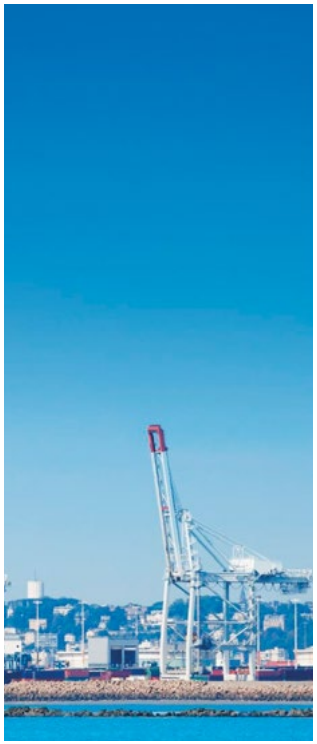

Nos garanties

- Conséquences pécuniaires de la responsabilité de l'assuré en termes de dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers et contractants
- Responsabilité de l'assuré en cas d'atteinte à l'environnement ou pollution accidentelle
- Défense et recours
- Produit packagé avec assurance du bris de machine des engins de manutention et assurance corps de navires et responsabilité civile du propriétaire de navire de mer
- Faute inexcusable de l'employeur
- Responsabilité environnementale, préjudices écologiques et protection juridique

Cibles

- Autorités portuaires gestionnaires en propre d'entrepôts portuaires, silos et réseaux ferroviaires
- Chambres de commerce et d'industrie
- Grands ports maritimes
- Ports autonomes
- Ports de commerce, pêche, plaisance, maritimes ou fluviaux
- Toute personne morale, publique ou privée, bénéficiaire de la propriété et/ou d'une compétence pour créer, aménager, occuper ou gérer un port

Hors cibles

- Ports de plaisance à sec avec rack
- Terminaux pétroliers

Capacité de souscription

25 M€

Portuaire

Chantiers navals

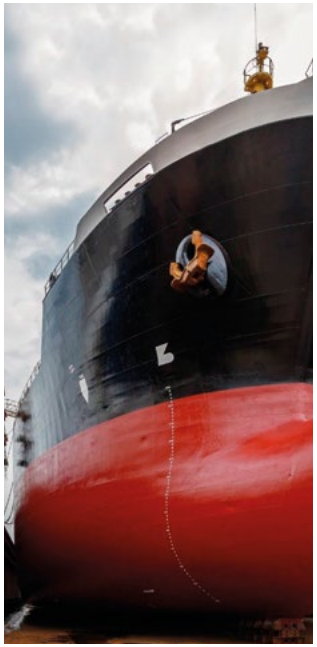

Nos garanties

- Responsabilité civile du chantier :
  - vis-à-vis de ses clients
  - à l'égard des tiers
  - envers ses préposés
  - en cas d'atteinte à l'environnement ou de pollution accidentelle
  - défense et recours
  - faute inexcusable de l'employeur
  - dommages aux biens et bris de machine
  - responsabilité environnementale
  - préjudices écologiques
  - protection juridique

Cibles

- Chantiers :
  - de construction avec souscription aux garanties corps et responsabilité civile intervenant sur des bateaux professionnels ou de plaisance
  - avec une activité accessoire de gardiennage de bateaux sur site (contrats de dépôt)
  - de réparation ou de construction navale de petite à moyenne taille, maritime ou fluviale

Hors cibles

- Activités industrielles majoritaires, de maîtrise d'œuvre avec recours exclusif à la sous-traitance, de négoce majoritaire
- Chantiers de construction intervenant sur navires militaires

Capacité de souscription

25 M€

Portuaire

Manutention portuaire

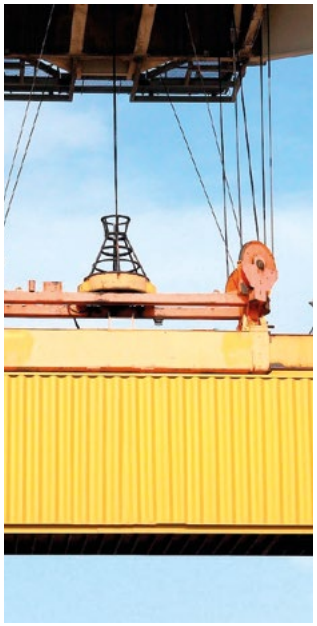

Nos garanties

- Responsabilité civile et garanties de l'entrepreneur de manutention / opérateur de terminaux portuaires vis-à-vis de ses clients, de tiers, de ses préposés, en cas d'atteinte à l'environnement ou de pollution accidentelle
- Dommages aux biens et bris de machines
- Défense et recours
- Faute inexcusable de l'employeur
- Protection juridique
- Responsabilité environnementale
- Préjudices écologiques

Cibles

- Entrepreneurs de manutention portuaire
- Entrepreneurs de manutention terrestre fluvial, ferroviaire ou autre
- Opérateurs de manutention portuaire spécialisés dans les trafics de conteneurs, marchandises conventionnelles, colis lourds, véhicules roulants, vrac liquide ou solide
- Opérateurs de terminaux
- Les activités accessoires de gestionnaires d'entrepôts logistiques et silos

Hors cibles

- Opérateurs de manutention traitant exclusivement les trafics pétroliers, gaziers, chimiques et pétrochimiques avec ou sans entreposage à terre.

Capacité de souscription

25 M€

Portuaire

Services maritimes

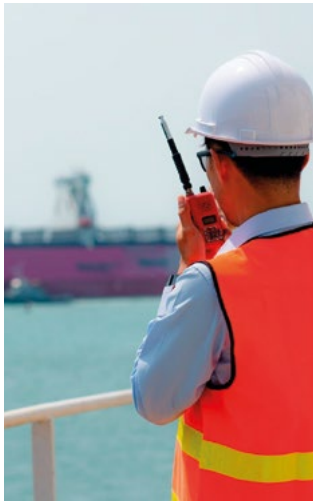

Nos garanties

- Responsabilité civile de l'assuré vis-à-vis de ses clients, de tiers, de ses préposés, en cas d'atteinte à l'environnement ou de pollution accidentelle
- Responsabilité civile du chantier vis-à-vis des autorités
- Défense et recours
- Faute inexcusable de l'employeur
- Responsabilité environnementale
- Préjudices écologiques

Cibles

- Agents maritimes
- Consignataires de cargaison ou de navires
- Courtiers d'affrètement

Hors cibles

- Affréteurs sans contrat corps et facultés
- Agents de voyages et prestataires touristiques
- Avitailleurs exerçant en propre
- Négociants

Capacité de souscription

25 M€

Œuvres d'art

Entreprises

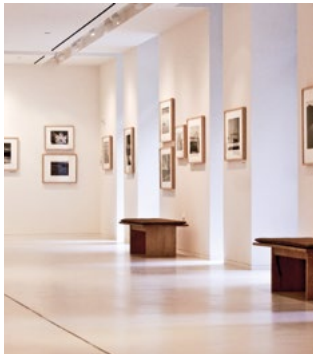

Nos garanties

- Dommages causés aux œuvres d'art
- Pertes de valeur suite à un sinistre garanti
- Transports des œuvres d'art

Cibles

- Collections d'entreprise
- Collections permanentes des musées
- Expositions temporaires
- Stocks des galeries, antiquaires, commissaires-priseurs et transporteurs spécialisés

Hors cibles

- Bijoutiers
- Transporteurs seuls

Capacité de souscription

- Collections permanentes : 360 M€
- Expositions temporaires : 432 M€

Œuvres d'art

Particuliers

Nos garanties

- Dommages causés aux œuvres d'art
- Perte de valeur suite à un sinistre garanti
- Garanties de transport effectué par l'assuré ou un professionnel
- Garantie bijoux portés

Cibles

- Collections privées d'œuvres d'art et objets de collection d'une valeur supérieure à 1 M€
- Collections privées avec bijoux et montres dont la valeur représente au maximum 25% de la collection

Hors cibles

- Bijoux et montres seuls
- Timbres et monnaies

Capacité de souscription

Collections permanentes : 360 M€

Responsabilité civile entreprises

Responsabilité civile professionnelle

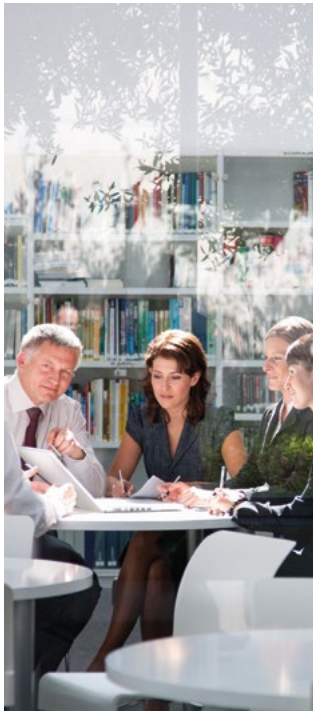

Nos garanties

- RC dans le cadre de l'activité professionnelle et prestations d'une entreprise
- Exploitation
- Dommages corporels, matériels ou immatériels causés à autrui pour faute, négligence ou imprudence et liés à la prestation de service

Cibles

- Associations et organismes professionnels
- Entreprises de services du numérique et de conseil
- Formation
- Marketing et communication
- Médias et industries culturelles
- Prestataires de services à la personne
- Tourisme

Hors cibles

- Activités d'architecture, de géomètre, sportives et syndicales
- Courtage de valeurs mobilières et de marchandises
- Établissements permanents aux USA/Canada
- Fournisseurs d'accès à internet
- Gestion de patrimoine mobilier
- Ingénierie, études techniques
- Métiers de la finance, de l'assurance, du chiffre et du droit
- Activités politiques et religieuses
- RC décennale, médicale et des mandataires sociaux
- Recherche et développement en biotechnologie

Capacité de souscription

40 M€

Responsabilité civile entreprises

Responsabilité civile générale

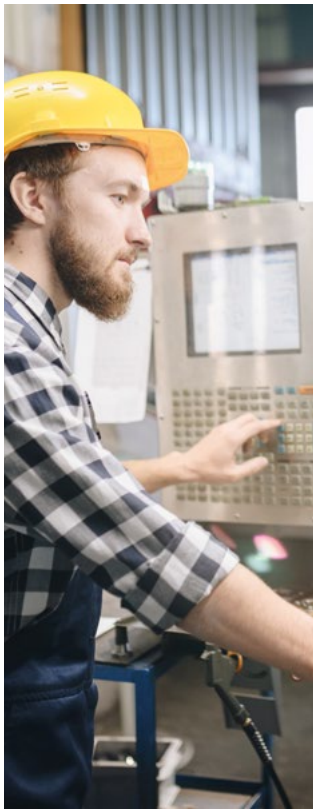

Nos garanties

- Préjudices causés aux tiers ou préposés au cours de l'exploitation de l'entreprise
- Dommages causés par le gérant, les salariés, les sous-traitants, machines, objets de l'entreprise
- Dommages corporels, matériels ou immatériels causés à autrui avant et après livraison du produit ou exécution des travaux
- Responsabilité civile produit

Cibles

- Agroalimentaire
- Commerce de gros et de détail
- Hôtellerie et restauration
- Industries du textile, du cuir, manufacturières, papetières, d'imprimerie et du bois
- Matériel électronique et électrique
- Matériaux inertes
- Réparation et installation d'équipements

Hors cibles

- Équipements automobiles
- Établissements permanents USA/Canada
- Fabrication d'aliments pour animaux de ferme, de gaz industriels, de produits chimiques organiques, inorganiques de base, de produits azotés, d'engrais, d'explosifs, d'armes, de munitions, d'éléments en matières plastiques pour la construction, de produits abrasifs et de produits minéraux non métalliques
- Industries minières
- Nucléaire
- RC décennale
- Risques de navigation aérienne, spatiale, fluviale et maritime
- Sidérurgie
- Vinification

Capacité de souscription

40 M€

Risques techniques

Matériels et engins mobiles : propriétaires, loueurs et locataires

Nos garanties

- Bris externe et bris interne
- Frais de déblais et retirements
- Frais supplémentaires
- Attentat sur le territoire français
- Catastrophes naturelles

Cibles

- Construction et entretien de voiries
- Entreprises de construction, BTP, levage et manutention
- Entretien d'espaces verts
- Exploitation de réseaux et de transports ferrés, y compris entretien et maintenance des voies
- Manutention portuaire
- Transporteurs, logisticiens et entrepôts de stockage

Hors cibles

- Matériels sur plateforme offshore
- Matériels exploités en galerie souterraine

Bris de machine et installations techniques stationnaires

Nos garanties

- Bris de machine
- Frais de déblais et retirements
- Pertes d'exploitation
- Attentat sur le territoire français
- Catastrophes naturelles

Cibles

- Chimie de spécialité : cosmétique, pharmaceutique, agroalimentaire, etc.
- Data centers
- Fabrication de matériaux inertes
- Industries mécaniques, électriques, optiques, du luxe et des semi-conducteurs
- Imprimerie traditionnelle
- Plasturgie y compris plastique expansé
- Travail des métaux

Hors cibles

- Mines et carrières
- Raffineries et pétrochimie
- Risques nucléaires
- Scieries
- Traitement, recyclage des déchets

Capacité de souscription

40 M€

Risques techniques

Multirisques des énergies renouvelables

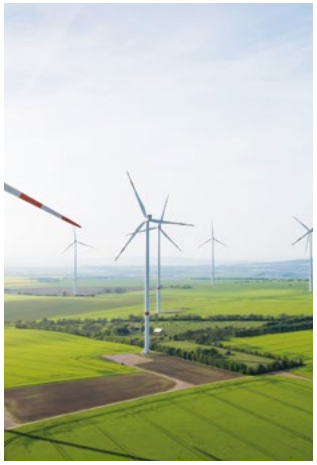

Nos garanties

- Tous dommages matériels affectant les centrales de production d'énergie verte
- Pertes de recettes
- Responsabilité civile de l'exploitant
- Attentat sur le territoire français
- Catastrophes naturelles

Cibles

- Centrales photovoltaïques sur toiture, au sol, en ombrière ou tracker
- Méthanisation en injection directe au réseau
- Centrales biomasse
- Éoliennes terrestres
- Microcentrales hydroélectriques après retrofit ou réhabilitation

Hors cibles

- Éoliennes offshore
- Méthanisation traitant des intrants classés SPAN C1
- Risques nucléaires

Capacité de souscription

40 M€

Tous risques montage-essais

Nos garanties

- Dommages matériels à l'ouvrage
- Pertes d'exploitation anticipées
- Garantie maintenance

Cibles

- Entreprises de construction et industriels
  - Opérations de montage
  - Mise en service d'installations techniques
- Maîtres d'ouvrage

Hors cibles

- Offshore
- Mines et carrières
- Raffineries et pétrochimie
- Risques nucléaires
- Travaux à l'eau

Transporteurs & Logisticiens

Transporteurs & logisticiens

Nos garanties

- Responsabilités civiles clients
- Responsabilités civiles tiers et préposés
- Dommages aux marchandises confiées
- Dommages aux biens de l'assuré
- Dommages aux véhicules de l'assuré
- Dommages aux biens forfaitaires
- Dommages aux véhicules pour les flottes inférieures à 10 moteurs
- Assistance aux véhicules et salariés
- Individuelles accidents et effets personnels
- Pertes d'exploitation

Cibles

- Commissionnaires
- Transporteurs de toutes tailles : petites, moyennes et très grandes entreprises de transport

Hors cibles

- Transporteurs spécialisés dans les transports de fonds et valeurs

Capacité de souscription

40 M€

Transporteurs & Logisticiens

Activités ferroviaires

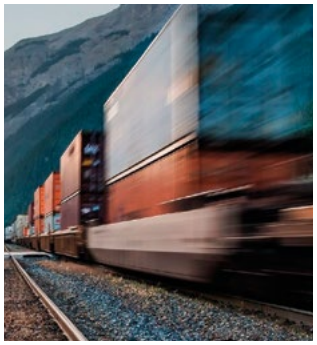

Nos garanties

- Responsabilité :
  - Contractuelle
  - Délictuelle et quasi-délictuelle
  - En cas d'atteinte à l'environnement
- Dommages aux véhicules et marchandises confiées
- Frais suite à une immobilisation

Cibles

- Exploitants d'installations terminales embranchées
- Détenteurs de véhicules ferroviaires
- Gestionnaires d'infrastructures
- Opérateurs ferroviaires

Hors cibles

- Transporteurs spécialisés dans les transports de fonds et valeurs

Capacité de souscription

40 M€

E-Transporteur

Nos garanties

- Responsabilité contractuelle et délictuelle du transporteur en un contrat
- Dommages aux biens et marchandises confiées

Cibles

- Commissionnaires
- Transporteurs de toutes tailles petites, moyennes et très grandes entreprises de transport

Hors cibles

- Transporteurs spécialisés dans les transports de fonds et valeurs

HelvetiaNet.

Déclaration de sinistres

Déclarer et suivre
l'évolution du dossier

Souscription

Tarifer et souscrire en ligne
les produits Helvetia E>

Statistiques

Accéder à vos statistiques
sinistres et primes

Certificats et déclarations

Déclarer les ordres d'assurance
et obtenir les certificats

Attestations

Télécharger les attestations
d'assurance

Reversement des primes

Faciliter et consulter les échanges
financiers avec Helvetia en temps
réel : primes, ristournes et courtages

Gestion des contrats flottes automobiles

Ajouts de véhicules, émission
des documents nécessaires aux
modalités de preuve et de contrôle de
l'obligation d'assurance, déclaration
et gestion des sinistres

Demander un agrément

Nos valeurs.

Nous sommes à vos côtés dans les moments qui comptent, aujourd'hui et demain.

DRIVE

Repousser les limites, oser innover, avancer avec enthousiasme et une énergie collective.

«Ce qui nous anime, c'est l'envie de faire mieux chaque jour et de ne jamais nous arrêter au "déjà fait".»

CLOSENESS

Être présents, accessibles et à l'écoute pour construire des relations de proximité authentiques et durables.

«On construit la confiance en restant proches, accessibles et attentifs au quotidien.»

TRUST

Tenir nos engagements avec intégrité et constance, pour être dignes de confiance en toutes circonstances.

«On nous fait confiance parce que nous tenons nos promesses, dans la durée.»

Notre présence en région.

Pour retrouver les bureaux et les équipes en France, scannez ce QR code :

Nos métiers.

Développement commercial

Engagement

Accompagner les courtiers dans la durée, de l'entrée en relation au développement de leur portefeuille, en s'appuyant sur une présence terrain forte et une offre de solutions complète.

«Sur le terrain comme à distance, notre rôle est avant tout d'être présents et à l'écoute, pour construire une relation de confiance avec chaque courtier.»

Souscription

Technicité

Analyser chaque dossier avec rigueur afin d'évaluer les risques, sécuriser les engagements et permettre des décisions claires, rapides et conformes.

«Chaque jour, nous évaluons les risques avec la même exigence : rigueur, réactivité et transparence.»

Gestion de contrats

Rigueur

Administrer les contrats avec précision, de leur création à leurs évolutions, afin de garantir leur conformité et la fiabilité des engagements dans la durée.

«Une gestion rigoureuse des contrats, c'est la base d'une relation de confiance durable.»

Indemnisation

Accompagnement

Évaluer l'impact du sinistre, coordonner les intervenants et accompagner les assurés avec réactivité et transparence, afin de sécuriser la continuité de leur activité.

«Lorsqu'un sinistre survient, notre priorité est d'être présents, de comprendre la situation et d'accompagner les assurés à chaque étape.»

La prévention chez Helvetia.

Les activités nautiques

- Chargement de barges fluviales
- Fluvial - Rappel des précautions de base
- Incendies en plaisance
- Risques liés aux batteries Li-ion à bord des yatchs
- Menaces cycloniques
- Levage et calage des bateaux dans les ports de plaisance
- Alertes aux crues
- Protection Individuelle (EPI) pour la pêche
- Protection individuelle des travailleurs à bord
- Tempête hivernale

Les biens et bâtiments

- Inondations
- Panneaux photovoltaïques
- Coupures électriques
- Cyclones
- Protection des biens en cas d'émeutes et de troubles civils
- Incendie : tout savoir sur le permis de feu
- Batteries lithium
- Détection incendie

Le transport et les flottes automobiles

- Vols de fret par usurpation d'identité : les réflexes à adopter

Les industries

- Traitement de surface par voie électrolytique

Prévenir les risques avec Helvetia : conseils et recommandations

Internet des objets (IOT).

Antivols connectés

- Détection de mouvements suspects
- Géolocalisation en temps réel pour retrouver le matériel volé
- Sérénité d'utilisation avec 1 an d'autonomie

Surveillance de températures des marchandises transportées

- Affichage en temps réel des données pour une fiabilité au quotidien
- Génération de rapports pour s'assurer de la conformité des réglementations sanitaires
- Suivi des températures pour préserver les marchandises sensibles

Caméras intelligentes sur poids lourds : vision 360°

- Géolocalise le véhicule en temps réel en cas de vol
- Enregistre et contrôle l'intérieur et l'extérieur du véhicule pour déterminer les responsabilités en cas d'accident

Emballages géolocalisés et sécurisés

- Géolocalisation en temps réel
- Alerte en cas de choc ou d'ouverture
- Protection du contenant avec un suivi, une gestion de la température et de l'humidité

Surveillance des facteurs de risque

- Mesure en temps réel les températures pour garantir la qualité du contenant
- Prévient les vols
- Détection des chocs

Localisation en direct des navires

- Application smartphone pour un suivi à tout moment
- Batterie autonome avec 7 ans de tranquillité
- Détection des départs de feu, des voies d'eau et de l'état de la batterie

Gestion de parcs automobiles connectés

- Centralisation des données
- Plateforme web avec l'entièreté des données techniques des véhicules
- Géolocalisation en temps réel en cas de vol

Notes.

Notes.

Siège social

Le Havre
25 quai Lamandé
76600 Le Havre
T 02 32 92 92 92
www.helvetia.fr

Helvetia Assurances
T 02 32 92 92 92, www.helvetia.fr

simple. clair. helvetia

Votre assureur suisse